

Jaunisse nanisante : constat de sortie d'hiver

Les dernières observations confirment la tendance : quasi tous les champs de céréales sont actuellement débarrassés des pucerons. Quelques exceptions peuvent néanmoins être trouvées dans l'ouest du pays, où l'on a compté jusqu'à 4 % de plantes colonisées dans un champ d'escourgeon. Même dans de tels champs, le risque de dégât est faible, du fait de la très faible proportion de pucerons porteurs du virus. Même si l'on ne peut pas exclure le développement de quelques taches de jaunisse nanisante, cette virose ne devrait pas porter préjudice au rendement, et les traitements insecticides qui seraient appliqués n'auraient qu'un effet cosmétique.

Il reste évidemment conseillé d'aller soi-même vérifier le niveau d'infestation de ses parcelles et de signaler au CADCO d'éventuelles observations discordantes. La surveillance va se poursuivre et se préciser au cours des prochaines semaines.

Les **variétés tolérantes** au virus de la jaunisse nanisante de l'orge (**RAFAELA, DOMINO, NOVIRA, LG ZEBRA et HIRONDELLA**) ne justifient JAMAIS de traitement insecticide et ce, quel que soit le niveau d'infestation des pucerons.

Coordination scientifique : Groupe « ravageurs », G. Jacquemin et M. De Proft

Orge de printemps

L'**orge de printemps** peut être semée à condition que la terre soit bien ressuyée. Idéalement avant le 15 mars si les conditions de sol sont correctes. Après le 15-20 mars, la réussite est plus aléatoire pour une série de paramètres.

Plus le semis est tardif, plus le travail du sol devra être affiné pour favoriser une levée rapide. Le semis hâtif a comme inconvénient, d'être potentiellement plus impactée par les oiseaux vu la levée plus lente. Très précoce, il peut aussi être plus colonisé de vulpins.

Fumure

Semis de février : Ne pas apporter de fumure avant la levée.

Appliquer la fumure en deux applications (levée, redressement) permet de mieux maîtriser celle-ci et de l'adapter en fonction du développement de la culture.

En orge brassicole, si les reliquats azotés sont de 60 unités d'azote sur les 90 premiers centimètres de sol, une fumure de 90 unités d'azote peut être appliquée à la levée. Par la suite, si la culture montre une carence, une correction de 20 à 40 unités d'azote peut-être apportée au redressement.

Attention à ne pas sur-fertiliser, notamment, dans le cas de précédents comme pomme de terre, épinard, sols riches en humus, où les reliquats sont importants. Dans ces situations, apporter 90 unités d'azote à la levée risque de conduire à un dépassement de la teneur en protéines et d'avoir une production importante de talles qui engendrerait la production de tardillons avant la récolte, ce qui poserait des problèmes de qualité.

Gestion des adventices

Il n'est en général pas utile d'utiliser d'anti-graminé. Vu la date de semis, les vulpins sont rarement problématiques.

Un traitement en pré-semis au triallate (AVADEX 480) ne se justifie que dans le cas de risque d'envahissement par de la folle avoine et/ou des jouets du vent.

Dans la gestion des dicotylées, la gamme des produits est large :

- En pré-émergence : [HerbPreC.pdf](#)
- De la levée au début tallage : [HerbLTalC.pdf](#)
- Du début tallage au gonflement de la gaine : [HerbTalDFC.pdf](#)

Coordination scientifique : R. Meurs, O. Mahieu et F. Henriet

Azote : quantités maximales épandables ; calcul du complément minéral

Sur terre arable : La quantité moyenne d'azote organique applicable par an et par hectare est de maximum **115 kg**. Pour chaque parcelle la quantité maximale d'azote organique applicable est de **230 kg/ha**. L'apport annuel d'azote total (organique + minéral) est de maximum **250 kg/ha**.

En zone vulnérable : La quantité moyenne d'azote organique apportée par hectare de l'ensemble de l'exploitation (cultures et prairies) ne peut dépasser **170 kg/ha**.

Afin de [calculer vous-même le complément azoté minéral de votre culture](#), Protect'eau a créé un module de calcul interactif. En quelques clics, vous aurez un conseil personnalisé de la dose d'azote minéral à apporter à votre culture. La méthode de calcul est le fruit de la collaboration entre Protect'eau et différents partenaires (GRENeRA, UCL, IRBAB, CIPF, FIWAP, CRA-W et REQUASUD).

Protect'eau

Stade phénologique et fertilisation azotée

En ce début mars, les stades de développement des cultures des céréales sont normaux et dépendent bien sûr des dates de semis : les escourgeons semés fin septembre début octobre sont au stade fin tallage, les froments et épeautres de mi-octobre au stade plein tallage, les semis de mi-novembre sont au stade début tallage et les semis tardifs de mi-décembre au stade 2 feuilles. Compte tenu des bonnes conditions automnales et l'absence jusqu'à présent de conditions hivernales stressantes, la plupart des emblavements sont réguliers et en bon état. Les reliquats d'azote réalisés dans 179 profils de sol indiquent en moyenne en froment une richesse élevée égale à quasi le double de la normale (85kgN/ha sur 90cm de profondeur). Cependant la variabilité est aussi exceptionnelle, allant du simple au quadruple. Ceci est dû à la variabilité importante des rendements des principales cultures semées au printemps et aux différences de potentiel de minéralisation en fin d'été et durant l'automne en fonction des niveaux de restitution en matière organique entre parcelles et ou exploitations.

Les fumures de références des différentes céréales ont été réduites de 10 unités au deux dernières fractions pour tenir compte que les profils sont surtout plus riches en profondeur (60-90cm).

Pour le froment, la fumure de référence en 3 fractions est 60-50-65 et en deux fractions 90-85

Pour l'escourgeon, la fumure de référence pour les variétés lignées 45-55-60 et pour les variétés hybrides 25-75-75. Pour l'épeautre, elle est en région limoneuse de 75-60-0 et en Ardenne de 75-30-0.

En raison de la grande variabilité des disponibilités en azote du sol, il faudra tenir des correctifs liés aux précédents culturaux très riches (légumineuses et pomme de terre), mais aussi des rendements trop faibles du précédent cultural et de l'état de la culture juste avant l'application des différentes fractions. Dans beaucoup de cas, la culture risque d'être trop dense, d'avoir un feuillage vert trop foncé ou de présenter en sous-étage des symptômes d'oïdium. Si c'est le cas, il faudra réduire de 10 à 20 N la dose de la fraction à apporter. Chaque parcelle aura son propre comportement à surveiller pour éviter les sur-fumures synonymes de risques accrus de maladies et de verse et aussi de gaspillages.

Vous trouverez dans le Livre Blanc et sur le site internet du Livre Blanc Céréales, des conseils plus détaillés. Nous reviendrons aussi au stade redressement (en début avril) pour vous faire part de l'évolution de la situation et de nos recommandations en fonction du suivi effectué dans des parcelles de référence.

Coordination scientifique : Groupe « phytotechnie », B. Bodson et R. Blanchard

Enquête sur la gestion des adventices en froment d'hiver

Vous cultivez du froment d'hiver en système conventionnel ou biologique ?
Vos pratiques de désherbage nous intéressent.



Coquelicot : *Papaver rhoeas* L. en froment d'hiver
 (à gauche froment et coquelicot, à droite agrandissement de jeunes coquelicots)

A ce jour plus d'une centaine de réponses, si ce n'est pas encore fait et que vous avez quelques minutes, voici une enquête du CRA-W sur vos techniques de désherbage [lien ici](#)

Vos réponses sont importantes. Elles permettront de faire évoluer les techniques de gestion des adventices. Durée du questionnaire : 15 minutes.

Cette enquête a pour but de faire un état des lieux et d'orienter la recherche relative à la gestion des adventices. Merci pour votre participation.

Plus d'informations : E. Malice, e.malice@cra.wallonie.be, 081/874813

Coordonnateur CePiCOP et CADCO : X. Bertel (0468 383972), visitez notre site : www.cadcoasbl.be

→ **Le prochain avis est prévu pour le 12 mars.**

Réalisés grâce au concours et au soutien : du SPW-Direction de la Recherche et du Développement, d'Agrisemza asbl, du BWAQ asbl, du CARAH asbl, du CRA-W, des Comices wallons, du CORDER asbl, de la FWA, de la Province de Liège – Agriculture, de ULq-GxABT, de l'OPA qualité Ciney asbl, du POB asbl, de Réquasud asbl. **Cet avis ne peut être diffusé sans l'accord du CADCO**

A l'agenda : ** compte comme **formation continue pour la phytolice**

Jeudi 14/03/2019	Kain 9h30 et 13h20	** deux demi-journée d'information : 9h30 légumes industriels /13h20 céréales et pommes de terre. A la ferme du reposoir (CARAH) Programme.pdf
---------------------	-----------------------	---